

**Syndicat Mixte de la Remise en  
Navigabilité du Tarn  
Hôtel du Département  
1, Boulevard de la Marquette  
31090 Toulouse**

N°2025 -2

**Objet : Débat d'Orientation Budgétaire**

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 février à 14 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du 28 janvier deux mille vingt-cinq, s'est réuni à l'Hôtel du département salle B 157, 1 boulevard de la Marquette à Toulouse, sous la présidence de Madame Maryse Vezat-Baronia, Présidente.

Collectivité	Membres titulaires	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir à
Conseil Départemental Haute-Garonne	Maryse Vezat-Baronia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Victor Denouvion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Sandrine Floureusses	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Emile Etoile	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Sabine Geil-Gomez	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Jean-Michel Fabre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maryse VEZAT- BARONIA
	Karine Barriere	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Aude Lumeau-Preceptis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Communauté de Communes Val d'Aïgo	Jean-Marc Dumoulin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Ghislaine Charles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Collectivité	Membres suppléants	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir à
Conseil Départemental Haute-Garonne	Didier Laffont	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Véronique Volto	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Julien Klotz	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Roselyne Artigues	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Gilbert Hebrard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Anaïs Saint-Aubain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Pascal Boureau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Caroline Honvault	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Communauté de Communes Val d'Aïgo	Daniel Regis	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Michel Santoul	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	TOTAL	8	5	7	

**Le quorum étant atteint, le comité syndical peut valablement délibérer.**

## Rapport :

### La Présidente expose

L'organisation d'un débat d'Orientation Budgétaire est prévue par l'article 17 des statuts reproduit ci-après :

#### Article 17. Débat d'orientation budgétaire

Un débat d'orientation budgétaire est organisé dans les conditions prévues pour les communes de plus de 3 500 habitants. Ce débat n'est pas organisé pour le vote du 1er budget du Syndicat suivant sa création.

### 1. Evolution du budget depuis la création du SMO et bilan 2024

Les dépenses de fonctionnement connaissent une forte progression entre 2022 et 2023 (marché de maintenance) mais se stabilisent en 2024. L'appel à participation versée par les membres en 2022 a permis de financer les projets du syndicat et les dépenses courantes.

En investissement, en 2022, les dépenses réalisées correspondent essentiellement au marché transféré par la CCVA au syndicat (marché de travaux de l'écluse de Villemur-sur-Tarn). En revanche, en 2024, les projets prévus ont été reportés faute de lancement de marchés à temps. Ce qui a conduit le syndicat à ne pas comptabiliser la participation.

EVOLUTION DU BUDGET PRIMITIF DE LA REMISE EN NAVIGABILITE DU TARN											
Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Voté 2023	Voté 2024	Prévisions 2025	Evolution	Chapitre	Recettes de fonctionnement	Voté 2023	Voté 2024	Prévisions 2025	Evolution
011	Charges à caractère général	40 272,32	32 725,00	95 868,09	192,95%	002	Résultat de fonctionnement reporté	33 737,92	332 397,11	306 730,25	-7,72%
012	Charges de personnel	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00%	70	Produits de services, du domaine et ventes diverses				
65	Autres charges de gestion courante	63,00	4 595,00	5 363,00	16,71%	74	Dotations et participations	322 000,00	80 746,91	0,00	-100,00%
66	Charges financières					77	Annulation de mandat sur exercice antérieur				
67	Charges exceptionnelles					013	Atténuation de charges				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	918,00	2 700,00	3 500,00	29,63%						
022	Dépenses imprévues	402,60	0,00								
023	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>309 082,00</b>	<b>368 124,02</b>	<b>196 999,16</b>	<b>-46,49%</b>						
	<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>395 737,92</b>	<b>413 144,02</b>	<b>306 730,25</b>	<b>-25,76%</b>		<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>355 737,92</b>	<b>413 144,02</b>	<b>306 730,25</b>	<b>16,14%</b>
Chapitre	Dépenses d'investissement	Voté 2023	Voté 2024	Prévisions 2025	Evolution	Chapitre	Recettes d'investissement	Voté 2023	Voté 2024	Prévisions 2025	Evolution
001	Résultat d'investissement reporté	210 443,58	0,00	0,00	-	021	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>309 082,00</b>	<b>368 124,02</b>	<b>196 999,16</b>	<b>-46,49%</b>
16	Emprunts et dettes assimilées					001	Résultat d'investissement reporté	0,00	258,38	22 100,84	8453,62%
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	170 000,00	201 682,40	130 000,00	-35,54%	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	918,00	2 700,00	3 500,00	29,63%
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	49 000,00	30 000,00	-38,78%	10	Dotations, fonds divers et réserves	210 443,58	0,00	7 400,00	-
23	Immobilisations en cours	150 000,00	150 000,00	70 000,00	-53,33%	13	Subvention d'investissement	50 000,00	29 600,00	0,00	-100,00%
	<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>570 443,58</b>	<b>400 682,40</b>	<b>230 000,00</b>	<b>-42,60%</b>		<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>570 443,58</b>	<b>400 682,40</b>	<b>230 000,00</b>	<b>-42,60%</b>

## 2 – Propositions 2025

**En fonctionnement, il est proposé d'inscrire les dépenses suivantes relatives à la gestion du syndicat :**

- Entretien et réparation de l'écluse : 40 000 €
- Travaux d'enlèvement des sédiments dans le sas de l'écluse : 30 000 €
- Création d'un site web (légalité) : 2 180 €

En somme, la projection en dépenses de fonctionnement est de **306 730,25 €** soit une baisse de 26% par rapport à 2024.

**En investissement, les projets ci-dessus sont soumis à débat pour l'année 2025 :**

- Lancement des études environnementales (2025-2026) : 30 000 €
- Lancement de l'étude d'aménagement des pontons et rampe d'accès (2025-2026) : 30 000 €
- Lancement de l'étude bathymétrique (2025-2026) : 70 000 €
- Lancement d'une MOE de suivi de travaux et aménagements de pontons, rampe d'accès (2025-2026) : 30 000 €

**Pour financer ces projets, les recettes suivantes sont à inscrire au budget 2025 :**

- Recettes issues du virement de la section de fonctionnement soit 196 999,16 € et des dotations aux amortissements soit 33 000,84 €.

L'objectif du Syndicat Mixte pour la remise en navigabilité du Tarn est de rechercher en priorité des financements extérieurs et de recourir à l'autofinancement pour réaliser les projets, par conséquent aucun appel à participation n'est prévu dans ce budget 2025.

La projection en dépenses d'investissement est de **230 000 €** soit une baisse de 43% par rapport à 2024.

## 2 – Informations complémentaires

Aucun engagement pluriannuel n'est prévu pour le SMO pour la remise en navigabilité du Tarn tant que les études n'ont pas été engagées.

Le syndicat n'a pas souscrit d'emprunts et n'a donc pas de dettes à ce jour.

Compte-tenu du budget du syndicat, il n'y a pas lieu de retracer l'épargne brute, nette et l'endettement.

Ce budget n'emploie pas de personnel direct, aucune analyse n'est donc réalisable sur les charges de personnel.

### **Le Comité Syndical,**

Vu le rapport de la Présidente,

Après en avoir délibéré,

### **Décide**

- De prendre acte des orientations budgétaires présentées par la Présidente et du débat qui a suivi.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
10 titulaires	8	8	8	0	0
10 suppléants					

**Fait et délibéré le 4 février 2025  
A Toulouse**

*Madame la présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de la présente publication ou par le biais du site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*